# UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE

***UNIR – SOUTENIR – AGIR UD 03 MONTLUÇON – MOULINS***

## Association des Retraités, Veuves(fs) et Actifs de la Gendarmerie

 48 rue des Girauds 03100 MONTLUÇON -  04 70 05 65 31 - 0684518896

##  [bernard.deligny03@free.fr](mailto:bernard.deligny03@free.fr)

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DU MERCREDI 30 AVRIL 2025

Le mercredi 30 avril 2025 à 10h les membres du conseil d’administration se sont réunis à la salle informatique du groupement de gendarmerie, quartier Taquin à MOULINS (03) sur convocation du président en date du 14.04.2025 sous n° 5/2025

**Sont présents** : Messieurs DELIGNY Bernard, JULIEN Alain,, PATEREK Raymond, BACONNIER Thierry, COSTE Serge, DIDTSCH Alain, DEVISE Roger, GILLARD Christian, PARON Jean Claude, Mme BECCART Cathy et GILLES Jean Marie (vérificateur aux comptes),

**Sont absents excusés** : Messieurs DESHAYES Dominique, LEPILLER Michel, LEPILLER Patrick, TELLIER Michel, BERNARDO Cédric, PANEK Stéphan, BOURNAC Dominique, TOUSSAINT Denis et Monsieur RECHIGNAT Raymond (vérificateur aux comptes),

La feuille de présence qui a été signée par chaque administrateur en entrant dans la séance permet de constater que 10 administrateurs sur 18 sont présents.

***Ordre du jour :***

* Bienvenue du président.
* Feuille de présence (4 excusés : DESHAYES – BOURNAC – LEPILLER Michel et Patrick).
* La journée printanière et champêtre du mardi 27 mai (préparation de la journée – volontaires disponibles pour mise en place – le repas – les invitations – le programme des festivités l'après-midi etc...)
* La journée champêtre en septembre St Bonnet de Tronçais – journée paëlla.
* Bulletin d'information UD 03 MM de fin de semestre pour les adhérents.
* Les cotisations 2025 : toujours des retardataires
* Mot du trésorier et bilan financier.
* Questions diverses et tour de table
* Accueil des autorités – Lt Colonel commandant en second – Le Cdt de compagnie de Moulins.
* Remise de diplôme porte drapeau à notre ami porte drapeau Alain DIDTSCH ;
* Repas en commun école d'application hôtelière

Le président souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux trois membres adhérents qui se sont joints à notre réunion. Il nous donne l'ordre du jour.

### La journée printanière et champêtre du mardi 27 mai (préparation de la journée – volontaires disponibles pour mise en place – le repas – les invitations – le programme des festivités l'après-midi etc...)

La journée printanière se déroulera à l'étang de Vieure le 27 mai 2025 à partir de 11 h. Le traiteur pour le repas est M. REGRAIN, maire de St Bonnet de Tronçais. Il servira un jambon braisé en plat principal. Le prix n'est pas encore connu. Notre camarade LEPILLER Michel, membre de la commission des loisirs, prendra contact avec lui pour cette formalité. Boissons servies : bières, vin, jus de fruit. Apéritif : sangria élaborée par le couple Augusta et Serge. Les couverts (fourchettes, cuillers, couteaux) ainsi que les verres seront pris à l'école de gendarmerie de Montluçon. Le président se charge de réserver le matériel. Mise en place de la salle : les volontaires se feront connaître auprès du président. Les festivités de l'après-midi restent les mêmes que les années précédentes (pétanque, belote, jeux de société, péche éventuellement suivant réglementation du lieu).

Le commandant de groupement de L'Allier et les commandants des compagnies de Montluçon – Moulins, seront invités à cette journée.

### La journée champêtre en septembre St Bonnet de Tronçais – journée paëlla.

La journée de septembre (paëlla) se fera à St Bonnet de Tronçais. La date reste à définir.

# Bulletin d'information UD 03 MM de fin de semestre pour les adhérents.

Le bulletin d'information du semestre 2025 sera édité de façon à ce que les adhérents (es) le reçoivent fin juin, début juillet. N'hésitez pas à transmettre au président des sujets d'articles à insérer dans ce bulletin.

### Les cotisations 2025 : toujours des retardataires.

Pour l'année 2025 , 13 adhérents n'ont pas réglé leur cotisation : 5 à Moulins et à 8 Montluçon, principalement des personnes âgées. Contact sera pris auprès de ces personnes. Membre sympathisant (FOURNIER Bernard) et 2 membres bienfaiteurs (PFG pompes funèbres et Patrice DEGARD) n'ont pas renouvelé. A rappeler.

Les membres du conseil d'administration à l'unanimité, ont voté l’exonération de cotisation concernant la veuve NANO, en raison de son âge.

|  |  |
| --- | --- |
| **E) Mot du trésorier et bilan financier.** |  |
| **Bilan financier :** Compte courant crédit agricole | 2830,73 € |
| Numéraire | 282,66 € |
| Livret A | 3159,52 € |
| **TOTAL** | **6272,91 €** |

### Questions diverses et tour de table.

* + Le président donne lecture de la réunion du pôle des retraités de la fonction publique du 30 janvier 2025 au siège de l'UNPRG.
  + Une convention entre la fondation de la maison de la gendarmerie (FMG) et l'UNPRG est mise en place pour honorer les centenaires de l'Arme. Elle relate les modalités à accomplir par les présidents des UD dès qu'ils ont connaissance d'un centenaire. Prise en charge pour un cadeau offert pour un centenaire : la FMG s'engage à une participation à hauteur de 50% du montant du cadeau dans la limite de 100 € sur présentation obligatoire d'une facture. L'UNPRG n'est pas tenu par cette prise en charge et peut décider du montant final du cadeau.
* Le président donne lecture des modalités (UNPRG national) de l'attribution des médailles UNPRG aux présidents des UD, aux membres du conseil d'administration, aux simples adhérents (es) et aux personnes étrangères.

A cette occasion, le président rappelle qu'il remet une plaquette d'honneur à l'élève gendarme de l'école de gendarmerie de Montluçon, sortant major de sa promotion. Aux 10 premiers, un abonnement d'un an au journal LA VOIX DU GENDARME.

* Proposition de sortie : visite du musée de la gendarmerie à MELUN. A voir avec le comité social de LYON pour l'attribution d'une subvention (transport). Demande attribuée au printemps et celle-ci doit être formulée en novembre de l'année précédente. A envisager pour l'année prochaine..

### Accueil des autorités – Lt Colonel commandant en second – Le Cdt de compagnie de Moulins.

Le Lt Colonel, commandant en second nous rejoint. En raison d'imprévu de service, il ne pourra pas déjeuner avec nous, ainsi que le commandant de compagnie de Moulins. Il ne pourra pas également nous faire visiter le groupement. Néanmoins, il nous dresse un bref bilan de la gendarmerie qui évolue et s'adapte à la société. Il nous donne un aperçu des actions menées contre la nouvelle délinquance. Le moral des gendarmes reste bon malgré l'attitude et la violence de certains individus.

### Remise de diplôme porte drapeau à notre ami porte drapeau Alain DIDTSCH

En la présence du Lt Colonel, un diplôme d'honneur est remis à notre camarade Alain DIDTSCH, porte drapeau suppléant.

Par la même occasion, le président des porte-drapeaux de l'Allier, notre camarade BACONNIER Thierry, remet également une médaille porte drapeau à notre autre camarade PARON Jean Claude.

L'ordre du jour étant épuisé le président déclare la séance levée à 12 h et nous invite à rejoindre l'école d'application hôtelière à AVERNES pour le repas avec d'autres adhérents. (es)

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire. Le secrétaire Le président

Raymond PATEREK Bernard DELIGNY

